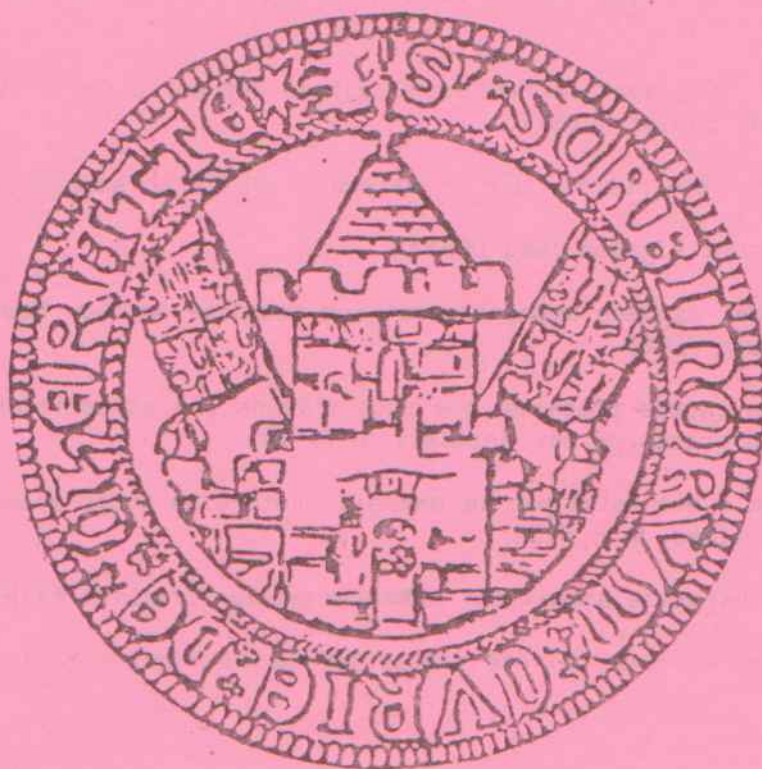


Chevalte,
MI VIYEDJE



CHERATTE, les 27, 28 et 29 Mai 1988.

PREFACE.

Nous avons pu réaliser cette exposition grâce à la collaboration de nombreux cherattois et amis.

Il nous serait très difficile de les remercier individuellement. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

"L'histoire de notre village" est tirée de l'ouvrage de feu Monsieur Jules PELLETIER.

La traduction du texte dont la version originale est écrite en wallon a été faite par Monsieur Daniel HUBERT.

Les armes nous ont été prêtées par la maison FISSETTE et Madame J.M.LOIX.

Les eaux fortes sont signées Jean DONNAY.

Les outils qui sont exposés appartiennent aux familles de feux Messieurs Noël JOSSE et Jean Louis JOSSE.

Les originaux des cartes postales, que nous n'avons pas souhaité exposer, ont été mis à notre disposition par Monsieur E. HARDY.

Leur reproduction a été faite par le magasin Photo-Ciné Audio-Visuel Marc BACCUS, rue du Collège, 8, - VISE.

La bannière de l'harmonie appartient à Mademoiselle Virginie MEYERS.

Les outils de mineurs nous ont été prêtés par la confrérie des Houyeux.

CHAPITRE PREMIER

Notre village existe depuis la plus haute Antiquité, et ce, depuis le 8^e siècle. A cette époque, un pont de pierre et de bois enjambait la Meuse, au lieu dit "Au Bouc". Ce pont permettait aux Cherattois de se rendre dans les vignes qui poussaient de l'autre côté de la Meuse depuis Vivegnis jusqu'à Coronmeuse.

Pépin le Bref fit détruire le pont et Charlemagne ordonna le démantèlement des derniers piliers. Il les fit mener ensuite à Herstal où on s'en servit pour construire le chœur de L'Eglise Notre-Dame de Licour qui avait été commencée en l'An 737, par Floribert, Evêque de Liège. Quand le gouvernement fit rectifier le cours de la Meuse, on retrouva des pierres qui portaient la même numérotation et qui avaient été taillées de la même manière que celles utilisées à Notre Dame de Licour.

Au XI^eme siècle, Cheratte existait déjà en temps que village, mais il faudra attendre le XIII^e siècle, pour trouver son nom dans les archives. A cette époque Cheratte était devenu un ban qui dépendait du Limbourg et qui était régi par "La joyeuse entrée de Brabant" et, plus tard, par l'Edit du 12 juillet 1611. Cheratte était sous l'autorité d'une Haute Cour de Justice dont le siège se trouvait à Dalhem. Trois fois par an, on y jugeait et le Seigneur du lieu faisait annoncer ces jugements par la cloche du ban qui se trouvait dans la tour de l'Eglise du village.

Au XIV^e siècle, en 1349, l'Empereur Charles IV accorda pour le village de Cheratte, à Jean III, Duc de Brabant et de Limbourg, le droit de jouir du privilège de la "Bulle d'or" pour services rendus au Saint Empire Romain.

Au XV^e siècle, en l'an 1428 le Ban de Cheratte fut reconnu et accepté comme tel par la bourgeoisie liégeoise. Ce droit-la, comme celui de ne plus payer de taxes sur les marchés liégeois fit beaucoup de jaloux parmi les autres bans du comté de Dalhem.

En l'an 1644 la Seigneurie de Cheratte devint un fief qui dépendait de la Cour féodale du Brabant.

Jadis, nos pères, nos ancêtres ont vécu sous la domination des Espagnols, des Autrichiens, des Français et des Hollandais qui, tour à tour, se battaient pour devenir nos maîtres. C'est ainsi que la Seigneurie de Cheratte fut cédée pour la première fois par le Roi d'Espagne au Comte Jacques d'Argenteau, de 1560 à 1574. En 1643 Philippe II Roi d'Espagne vendit pour quelques milliers de livres d'or au Baron Gilles de Sarolée, Cheratte et ses 557 hectares qui s'étendaient jusqu'à Barchon. Le baron fit construire le château que nous admirons actuellement au Vinâve. Son pilori était planté devant la grande porte d'entrée rue du Curé. En même temps que le château, le Baron fit construire deux fermes. L'une joutant au château avec une double barrière de fer et un fenil dans le fond de la cour était exploitée par un certain Nignolet. L'autre dans le tournant, un peu plus bas, se reconnaissait à sa double porte de bois surmontée d'un toit en saillie. Les trois derniers fermiers connus sont Jean le Baron (de Rouvroy) qui quitta la ferme de Cheratte pour aller exploiter une autre ferme sur la place d'Elmer à Wandre. Ensuite, on trouve le nom de Joseph Counet et de sa soeur Thérèse. Enfin, le dernier fermier à avoir exploité cette ferme s'appelle Toussaint Coq.

Barchon demeura un hameau dépendant de notre Ban jusqu'en 1878 année à laquelle il devint une commune à son tour.

A cette époque là, Cheratte comptait 300 maisons et 2 moulins. Le premier moulin se situait au pied de la Voie Mèlard et était exploité par Euphrasie Lechanteur. Ce moulin a d'ailleurs fonctionné tout un temps à la vapeur. L'autre moulin se situait au Vert Bois. Le meunier s'appelait Théodore Dodémont. Le moulin était bien sûr actionné par les eaux du "ri" de Saivelette. Euphrasie Lechanteur et Théodore Dodémont furent les deux derniers meuniers connus de Cheratte.

Au XVII^e siècle, la rue de Visé n'était guère la rue principale de Cheratte. En effet, à l'époque la rue principale partait de la Neuve Voie à Wandre, passait par la Drève et descendait dans la direction de la rue du Bec pour filer ensuite vers la Petite Route puis Entre les Maisons pour grimper ensuite la Voie Mèlard qui à l'époque était environ quatre fois plus large qu'actuellement. La diligence qui traversait Cheratte faisait halte dans la Petite Route, à hauteur de la Croix de fer qui se trouve toujours contre le mur de la maison du pharmacien Depuis.

CHAPITRE DEUX: UN PEU DE GEOGRAPHIE.

Cheratte a comme voisins : au Nord Sarolay et Argenteau.

: au Sud Wandre et son hameau de Rabosée

: à l'Est Saivelette, Housse et Saint Remy

C'est le "ri" de Saivelette qui sert de frontière jusqu'au pied du Bois le Duc au fond de Loneux.

: à l'Ouest c'est la Meuse qui sert de frontière

Aspect du village.

C'est une commune à un étage. Cheratte Bas est 59 mètres plus haut que le niveau de la mer si on se réfère au seuil de l'église. Cheratte Hauteur lui se situe 150 mètres plus haut que le même niveau.

Vous comprendrez aisément que chez nous les thiers, les buttes, les vallons et les ravins ne manquent pas.

L'ancien Cheratte, qui se trouve principalement autour du château dans le lieu dit "le Bèrôdi", le "Bec", dans "la Petite Route", "Entre les Maisons", et dans la "Voie Mèlard", a ses maisons collées contre la montagne. Sur cette pente-ci, côté Meuse, le sol est constitué de schiste houiller. Afin d'éviter les éboulements, on y a fait grandir des merisiers sauvages, des aulnes, des chênes, des noisetiers qui se mêlent à des buissons de petits charmes.

Sur l'autre versant, côté Housse, on trouve une série de prairies, plantées de fruitiers, depuis Saivelette jusqu'au fond de Loneux et, sur les crêtes, de Hoignée à Sarolay. Les champs et labours ont bientôt fait place à des vergers hérissés d'arbres taillés en pyramide. On en retirait de très beaux fruits, qui étaient bien meilleurs que ceux que l'on fait venir de l'étranger.

CHAPITRE TROIS: ETENDUE ET POPULATION.

En l'an 1816, il y avait 1461 habitants. En 1840, 2140 pour 506 hectares. En 1890, la population avait atteint le chiffre de 2540, malgré le retrait de Barchon, depuis 1878, et malgré le fait qu'il ne demeurait que 315 hectares. En

l'an 1938, 3780 et en 1953, nous atteignons presque les 4900. C'est la demande de main d'oeuvre qui a fait augmenter tellement la population en si peu d'années, notamment avec l'arrivée des étrangers et de leur famille qui sont venus chez nous pour travailler au charbonnage.

CHAPITRE QUATRE: LES INDUSTRIES.

La principale industrie, est le charbon. Le charbonnage employait plus de 1000 personnes.

Nous avons aussi Les Acières de La Meuse. C'est une grande fonderie dont la spécialité est de couler de l'acier au manganèse destiné à la fabrication d'engrenages et d'aiguillages. On trouvait également une fabrique de béton. A Sabaré, chez Renson, une fabrique de ressorts. Quant à l'armurerie, elle fut au temps jadis l'industrie la plus florissante de notre village.

De l'autre côté de la Meuse, après le pont du "Bouc" et aussi loin qu'on s'en souvienne, un passage d'eau a relié Cheratte à Chertal et aux villages qui se trouvaient de l'autre côté de la Meuse. Le passage, propriété de l'état et des Ponts et Chaussées, était remis en louage à un passeur. Les 2 derniers passeurs Jean ROSIER et Jean Louis DEMEUSE, ont travaillé ensemble jusqu'à ce qu'on rectifie le cours de la Meuse, en 1930.

En 1900, on payait 1 centime et demi pour passer l'eau et pour aller vagabonder un peu partout et respirer le doux parfum qui avait un petit goût de glaieuls sauvages et d'air de Meuse. Pour faire le fanfaron, l'on demeurait debout dans la barque, surtout si une jeune fille était présente. Mais on était moins fiers quand le bateau mouche venait couper le sillage. Les filles criaient de peur et les gamins ne riaient guère quand les vagues se jetaient contre la barque et la faisaient bouger en tous sens. Celui qui était debout, à force d'être secoué, changeait de couleur, devenait livide et content, essayait de s'asseoir en souhaitant être bien vite de l'autre côté de peur de devenir malade.

C'était un métier particulier que celui de passeur. La journée se passait pour conduire les gens et les marchandises de l'autre côté de la Meuse, dans une nacelle guidée par deux poulies qui roulaient sur un câble attelé à chaque bord de l'eau. Le passeur tirait sur le câble avec une pince à manche et faisait avancer son bac plus facilement qu'il n'aurait fait avancer une chaloupe. Durant ses temps morts, il pêchait au "cotrè" ou à l'aide d'un "ableret". On jetait des poissons dans une grande nasse qui trempait dans l'eau derrière la chaloupe. C'était une véritable vie de "rat d'eau" pleine de revers et de dangers quand les pluies d'arrière saison se mettaient à tomber du ciel. Chaque année les eaux inondaient Cheratte Bas. En 1880, les rues de Cheratte étaient recouvertes d'un mètre d'eau. Mais on dépassa largement ce mètre en 1926. Le niveau de l'eau à cette époque battait le trottoir de la maison CORDY au Vinève. C'est dans ces circonstances là qu'il fallait voir à l'oeuvre les passeurs. Courageux et dévoués, ils venaient avec leurs chaloupes à travers les rues et essayaient d'approvisionner les ménages prisonniers à l'étage de leur maison. Cette situation pouvait durer entre dix et douze jours. Dès l'instant où il gelait, les eaux commençaient tout doucement à se retirer et une fois la Meuse rentrée dans son lit, il fallait "prendre son courage à deux mains" pour rennettoyer les maisons de toute cette boue que l'eau avait abandonnée. Il fallait "faire du feu" dans toutes les pièces pour sécher les murs qui étaient trempés.

Ces inondations causaient beaucoup de dégâts. Les murs étaient sales et complètement disloqués, les planches brisées d'avoir été trop gonflé, les provisions définitivement perdues baignaient dans un véritable borbier. Aujourd'hui, nous ne savons plus ce que c'est que les "grandes eaux". En reculant la Meuse de 150m, on l'a approfondie et on l'a emmurée de hautes digues pour que Cheratte "vive plus tranquille". Suite à ces travaux le petit hameau de chertal disparaîtra pratiquement en même temps que le passeur d'eau. Quand on se souvient de la "barquette" du vieux ROSIER on revoit au coin de l'ancienne "batte" le "baraquement" vert avec ses fenêtres blanches. Le long de la maisonnette deux longues tables avec tout autour des "passets". C'est là que l'on s'asseyait quand il faisait bon en attendant que la nacelle revienne de ce côté-ci. Devant le baraquement la chaussée descendait de manière abrupte en direction de la Meuse. Se souvenir de cette époque là, c'est aussi se rappeler 1900 et ses pintes de "double saison", ses "sodas" rouges ou jaunes et ses "hèna" de bon vieux genièvre. C'est aussi se souvenir des promenades "à deux" en direction de Chertal ou Hermalle.

CHAPITRE CINQ: LES EGLISES

En l'an 1100, une grande chapelle s'élevait au Vinave, à l'endroit du vieux cimetière. D'ailleurs, si vous "jetez un coup d'oeil" au-dessus de la barrière depuis la grand-route, vous verrez sur le haut mur de soutènement, des pierres gravées de dates et d'inscriptions en latin.

C'est le seigneur de l'endroit qui nommait les chapelains et les hommes de justice. Ceci explique que, dans les archives, on retrouve souvent dans ces fonctions, les membres de la famille SAROLEA.

La chapelle a subsisté jusqu'en 1835, année à laquelle on la détruisit suite à la construction de l'église actuelle. En 1910, on dut déjà remettre cette dernière à neuf et dissimuler ses vieilles briques sous un stuc de ciment, remonter une nouvelle tour garnie d'une belle horloge. Au sommet de la tour on plaça une grande croix et à la pointe de cette croix, un coq qui tourne selon que le vent souffle du nord, de la Fagne, ou de la Campine.

Sur les hauteurs il y avait une chapelle, pratiquement au-dessus du "thier Noyette". Cheratte bas comptait aussi quelques familles protestantes. Ils se rassemblaient le dimanche dans la maison que Theo Havart Joyeux racheta pour la transformer en messagerie, quand le temple fut bâti dans la Vieille Voie en 1904.

CHAPITRE SIX: LES CALVAIRES, LES CHAPELLES, LES CROIX.

Cheratte bas n'est guère si bien servi que Cheratte Haut. Dans le temps la croix de chez Andrien se trouvait au coin du chemin qui allait vers la Gravière et la "petite eau". Une petite croix de bois était clouée sur le tilleul, "entre les maisons" à l'entrée de la ruelle Risack. Ce qui subsiste de plus ancien, c'est le calvaire du Vinave qui est logé dans le mur de pierres qui soutient le sentier de chez Charlier. Au milieu de la drève, il y a au pied du bois une petite croix de granito qui rappelle l'endroit où les Allemands ont abattu, quelques jours avant la libération, Mathieu Steenebrugen. "Al basse Tcheratte" Joseph Lhoest fut tué par les SS dans l'enclos du chemin de fer,

derrière l'église. Une grande croix rappelle cet événement tragique. En l'an 1952, jouxtant l'ancienne école libre pour garçons, on a fait élever une petite maçonnerie de pierres d'ardennes, et on a installé la Vierge des Pauvres sur un piedestal.

CHAPITRE SEPT: LES FERMES ET LES BIENS.

Au lieu dit le "Preyet", il y a le bien de chez Hermans. Pour trouver le deuxième, nous irons dans les environs du ravin du "Batch" au-dessus de la Heyée. Là, se trouve le bien de Lambert Gigot. On trouve également, tout au bout du village, la ferme Debouxtais qui était tenue par Frédéric Steens; puis celle de Thomas Deuse qui fut tenue par Jules Deuse et sa soeur Pauline. Dans la Voie Mèlard nous trouvons le bien de chez D'Heur, tenu par Strukeli. Plus bas, à hauteur du "gros Hotchet" nous jeterons un petit coup d'oeil en direction du Boulevard Liège-Visé. Nous avons la ferme Mounard, qui a été reprise par Hakim et que l'on a abattu pour laisser le passage à la nouvelle route qui rejoindra le boulevard. C'est dans cette ferme qu'est né le docteur Victor Mounard. Il s'embarqua en 1911 à Anvers, pour aller au Congo soigner les noirs de la maladie du sommeil. Il a été un des premiers à quitter son pays pour porter sa science et son dévouement au milieu de l'Afrique. Revenu sur le front de l'Yser en 14-18 pour résister à l'occupant avec ses camarades, il y mourut. Plus loin, se trouve la ferme Jean Andrien, dont on a fait trois maisons. Si l'on redescend dans le village, on trouve l'ancien cinéma Mosan qui a pris la place de la ferme Henry, qui était l'une des plus belles de Cheratte. A travers la ruelle Henry, nous entrons Entre les Maisons. Là, on trouve les biens de Joseph Randaxhe et des soeurs Deuse. Un peu plus loin, la ferme Ernotte. Dans la Vieille Voie, le bien de David Castadot. Et, à la sortie de la Petite Route, la ferme des frères Gilles et Pierre Andrien, qui devint la maison de l'horticulteur Jean Tiquet. Au Vinave subsistent les deux fermes du château. La plus belle, qui a gardé quelque chose d'archaïque porte un petit toit en saillie appelé en wallon: "teutèt". Malgré trois siècles, elle reste intacte. A partir de 1922, plus aucune prairie, plus aucun lopin de terre. Le charbonnage avait racheté tout aux propriétaires, et les fermiers, les uns après les autres, devaient abandonner la charrue. Cheratte perdit ainsi son caractère rural pour devenir un village industriel. C'est ainsi que la ruelle des Chiens, et des trois Haies, "les Walides d'A fossé", "A priesses", "A grignesses" ont été remblayées les unes après les autres. La campagne a ainsi disparu, de même que tous les oiseaux qui ont cherché d'autres endroits plus calmes.

CHAPITRE HUIT: CHERATTE, LE CHEMIN DE FER.

Il déroule ses rubans d'acier d'un bout à l'autre du village, avec d'un côté la cité et de l'autre le vieux village.

Au XVII^e siècle, la Voie Mèlard était quatre fois plus large, que maintenant. La construction du chemin de fer de Liège à Maestricht a conduit à son rétrécissement. Il a fallu un certain temps pour faire le travail. Commencé en l'an 1855, on le termina quatre ans plus tard. C'est qu'à l'époque, on ne disposait pas d'outils comme ceux dont on dispose aujourd'hui.

Il fut tout un temps où le train s'arrêtait au château, au niveau de la rue du Curé, mais la dernière halte se situe en 1938. Bientôt, apparurent les autobus. La gare se trouve au lieu dit "l'basse Tcheratte". Elle a vu entrer et sortir des milliers et des milliers de voyageurs.

CHAPITRE NRUP: LES CHARBONNAGES.

Nous savons tous qu'il y a eu deux charbonnages à Cheratte. Aux alentours de 1811, les seigneurs de Cheratte et de Housse exploitaient déjà chacun pour son compte une houillère. Il ne devait plus y avoir beaucoup de charbon, car au lieu dit "le Perif", qui se trouve dans le Vinave, contre la Heyée, au départ du "Berôdi" jusqu'au "Bec", on voit, à fleur de roche, des petites veines de charbon, de 5 à 10 centimètres d'épaisseur. Sur les hauteurs, au temps de la guerre de 14, on a creusé des petits puits de 4 ou 7 mètres de profondeur pour ouvrir des petites veines qui faisaient parfois plus d'un pied d'épaisseur. C'est un arrêté royal du 21 février 1848 qui accorda à la société charbonnière de Cheratte, l'autorisation de construire un charbonnage et d'exploiter la concession de Cheratte; concession qui avait été sollicitée en 1825 d'abord, puis en 1828 par la famille Saroléa.

Le 25 décembre 1848, les De Saroléa et les frères Corbesier obtiennent la concession de Housse et constituent la "Société charbonnière de Housse". Le vieux charbonnage de Cheratte a été exploité durant 23 ans. On le ferma en 1871. Le dernier géomètre était un parent de la famille Cordy, qui habitait dans la maison blanche, où Cordy Forin ouvrit un commerce de vins et liqueurs. Quant à la paire aux cendres, elle se trouvait à l'endroit où l'on a construit le couvent ou Institut Saint Dominique.

C'est en 1905, que la société des charbonnages du Hasard a repris les concessions des anciennes sociétés de Cheratte et de Housse et celle de la "Bouhaye", qui avait été accordée aux Selys le 31 décembre 1847. De 1905 à 1910, on construisit la première "belle fleur", la centrale, la salle des machines et un petit triage. On approfondit la mine, on agrandit les chambres d'accrochage, on recréa des galeries et des puits et, depuis le milieu de l'année 1910, on commença à faire remonter les premières houilles. L'ensemble des bâtiments n'a fait que de s'agrandir. Ses tours carrées qui se dressent vers le ciel dominant le village de toute leur grandeur. Cheratte, qui était il y a une cinquantaine d'années, un village d'armuriers, était devenu un village d'ouvriers mineurs.

Les paires ont été marquées par 4 formes d'industries: La fonderie Lixon, qui coulait des pièces de fonte. Elle ferma ses portes en 1893.

Puis, la paire d'"Abhoos", que nous appelions "la basse campagne", avec son grand câble sur pylône, qui amenait au petit triage, des berlines de charbon qui se promenaient en l'air de Vivegnis jusqu'à Cheratte. En 1953, on a détruit les bâtiments et les pylônes. Les uns furent remblayés, les autres partirent à la ferraille.

En 1921 en bord de Neuse, on vit s'élever le chantier naval, destiné à la réparation des pontons et des bateaux mouches. Cette industrie subsista une dizaine d'années.

Toujours de ce côté, on construisit un grand hangar avec une belle charpente de bois et on construisit un grand dépôt de bois d'étauçonnage pour le charbonnage, bois qui venaient d'ailleurs de Pologne. Bien situé pour la

décharge, le magasin était moins bien placé quand la Meuse se gonflait et déroulait ses eaux "él basse Tcherate". On dut fermer le bâtiment à cause des inondations. Plus tard, on y construira des maisons, et même une fabrique de béton. C'est la cinquième industrie, qui vit le jour dans le même coin.

CHAPITRE DIX: LA PLACE DE L'EGLISE.

En l'an 1800, la place de l'église était un petit morceau de terrain tout à fait banal et désolé. Il n'y poussait que des mauvaises herbes. A cet endroit, la rigole de la Petite Route poursuivait son chemin pour aller vider ses eaux dans la Meuse. Ci et là, quelques peupliers. Ensuite, on construisit l'église, puis la maison communale et, petit à petit, quelques maisons.

Il y a une soixantaine d'années, la place n'était guère aussi dégagée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Juxtaquant pratiquement l'église, puisqu'elle formait un coin avec elle, se trouvait depuis 1847, la deuxième maison communale. Une plus vieille existait au Vinâve, près de la chapelle. On décida de la faire démolir en l'an 1832 après la construction de la nouvelle.

A cette époque, on n'obligeait personne à apprendre à lire et à écrire, et comme il n'existait aucune école, c'était au premier étage, dans la salle du conseil que s'est tenue la première classe. On payait un franc tous les mois et comme il n'y avait qu'une classe, cela ne se passait pas sans mal. Ce n'est qu'en 1876, que l'on a ouvert l'école communale.

CHAPITRE ONZE: L'HOSPICE.

Il se trouvait dans un petit château situé au milieu de la Petite Route. Cette belle propriété qui fut habitée par le Directeur du charbonnage, était encore un petit hôpital en 1910. On y soignait les malades et on procédait à de petites opérations. C'étaient quatre béguines aux blanches cornettes, qui administraient le bien. Chaque année, pour leur permettre de recueillir des fonds, on organisait une cavalcade qui rapportait quelques centaines de francs qui étaient les bienvenus pour les tirer d'embaras. En 1912, on envisagea même de racheter ce petit château pour le transformer en un hospice de vieillards. Mais la guerre de 1914 anéantit tout, et les soeurs qui étaient françaises, retournèrent dans leur pays. Le domaine fut repris par la famille Jacquinet Melotte. Elle revendit sa propriété au charbonnage en 1925.

CHAPITRE DOUZE: LES GROTTES ET LES SOUTERRAINS.

Durant la guerre 40-45, il est "quelque chose" qui rendit bien des services aux gens d'"él basse Tcherate": c'est la grotte de chez Woit, qui se trouvait pratiquement au pied de la Voie Méléard. C'est là que se trouvait l'ancien moulin de chez Lechanteur.

Si on avait dû payer un franc d'entrée, chaque nuit que l'on entra dans la grotte pour se mettre à l'abri des avions qui passaient au-dessus de nos têtes

pour aller bombarder l'Allemagne, je crois que nous aurions amassé un fameux magot. On ignore encore de quand date cette grotte.

La seconde, se trouvait rue Entre les Maisons. Elle se situait à l'endroit de la maison du boulanger Jean Dumoulin. C'était un grand trou. On descendait quelques marches pour arriver à un tuyau par lequel s'écoulait de l'eau de source, qui venait de la montagne. Cette eau était claire comme de l'argent et laissait dans la bouche un arrière goût de fer. Bon nombre de Cherattois s'y ravitaillaient. Ils utilisaient un "horquet" muni de deux chaînes au bout desquelles ils pendaient leurs seaux. Pour ne pas répandre l'eau, ils ylaissaient flotter une petite planchette de bois ou une feuille de chou.

Plus tard, on installa une pompe semblable à celles qui se trouvaient dans la Petite Route et au Vinave vis à vis du "Berôdi".

Au Vinave, on allait puiser à la source qui venait jusqu'à la rigole de la rue du Curé, ou bien dans la Drève, à un tuyau de bois.

En 1932, on plaça l'eau alimentaire.

CHAPITRE TREIZE: LA DREVE.

Le mot signifie "allée d'arbres". Il n'y a pas d'arbres cependant! Pourtant, ce petit morceau de route le long du bois, entre Wandre et Cheratte était une belle drève plantée d'ormes magnifiques de chaque côté de la route. Cette drève continuait jusqu'au four à chaux de Visé. Lors de la guerre 14-18, les allemands firent couper les arbres pour en faire des bois de fusils et des caisses de chariots.

CHAPITRE QUATORZE: LES SURNOMS.

A Cheratte, comme dans les villages avoisinants, il subsiste une coutume qui consiste à attribuer des surnoms aux gens. Certains surnoms convenaient bien aux personnages les désignant, mais les trois quarts ne signifiaient rien. Tous ces noms se transmettaient de père en fils. Cette habitude était tellement ancrée que l'on rencontrait souvent des gens s'enquérant de telle ou telle personne que l'on ne connaissait pas. Cependant, si la personne quémandeuse connaissait le surnom, on identifiait aisément l'homme ou la femme dont on parlait.

Un exemple de surnom: il y avait deux Noël Delhoune dans le village. L'un était menuisier et l'autre, plombier zingueur. Pour les identifier, on les surnommait: "Noël de Bois" et "Noël de Zinc".

Parmi les surnoms, il en est un qui fait notre blason: "Cherattois, mangeurs de papier" (tcherati, magneux d'papi). Ce sont les gens de Wandre qui nous ont surnommés ainsi car ils étaient mécontents de l'appellation "wandjons" utilisée par les Cherattois pour les désigner.

CHAPITRE QUINZE: L'ARMURERIE.

L'armurerie a nourri des milliers de familles wallonnes, et c'est avec beaucoup de regrets que nous l'avons vue peu à peu disparaître.

La plupart des ateliers d'armuriers ont cédé leur place à d'autres bâtiments.

Paul DELHOUNE (bone) - cinéma Sélect
Lambert DEBY - atelier de menuiserie
DEMOULIN - magasin de meubles QUOIDBACH
Célestin MALCHAIR - garage de "la Petite Route"
Walter GILLON - la cabine électrique (Entre les Maisons)
BERTRAND - ancien magasin de Jacques HOFMAN

La plupart des autres ateliers existent toujours, malheureusement on n'y travaille plus.

VINAVE : Noël DELHOUNE, Martin DESSART, Mathieu
CRENIER, Samuel CASTADOT, Jacques LEROY,
Henri MEYERS.

VIEILLE VOIE : Julien LECLERCQ, David CASTADOT, Laurent
DOUTREWE.

ENTRE LES MAISONS : Pierre DESSART, Gilles WOIT, Alphonse
CARTIER, Henri HALLET.

RISACK : Guillaume MEYERS et Mathieu RISACK.

AU TILLEUL : Henri JOYEUX
(passage à niveau)

Malgré tout, les forges, Servais FRAIKIN, Albert WILKET, Jean-Louis JOSSE, Jean BAILLY et Jacques FISSETTE étaient toujours à l'époque en activité mais le travail se fait de plus en plus rare.

Guillaume DELFOSSE, au Vinave, a été le seul tourneur pour Cheratte et les environs. Il a travaillé des années sur un tour actionné par "une roue à chiens". Deux bêtes splendides, presque aussi solides que des chiens de charrette, galopaient, chacune une demi journée pour faire tourner les poulies. A l'époque, il fallait être un ouvrier solide car tout le travail se faisait à la main.

Le lundi, on retailait les limes, après quoi on les trempait. Il fallait aussi forger les burins, "les becs d'âne", pour "faire" les mortaises et les petites "drilles" qui permettaient de forer "à l'estomac" ("boubinète"). Bien à regret, nos armuriers désertèrent les forges pour les usines : la F.N., Saroléa, et Gillet les recrutèrent en masse. Ainsi mourut lentement l'un de nos plus beaux trente-deux métiers.

CHAPITRE SEIZE : LES US ET COUTUMES.

LES BAPTÊMES.

Etant gamins, nous n'étions guère gâtés car nos parents vivaient de très peu. Aussi, lorsque la sage femme accouchait un enfant quelque part, nous étions aux

aguets, pas tellement pour savoir s'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille, mais surtout pour connaître le jour et l'heure du baptême. Ce dernier se déroulait toujours l'après-midi, et, quand l'heureux papa sortait de l'église, accompagné du parrain, de la marraine et de la sage femme, nous nous précipitions vers eux en chantant en cadence: "pélé Parrin, pèleye Mèreune, dinez-m'ine canse, vos ârez n'preune". (pauvre parrain, pauvre marraine, donnez moi un centime, vous aurez une prune). Avec l'argent que nous avions récolté, nous nous précipitions chez Guilaire et chez la Vieille Eli (plus tard chez Hofman et chez Malchair), où nous nous empiffrions de friandises. Si nous rentrions trop sales, pour nous faire pardonner, nous rapportions quelques sous à nos mamans.

LES FEUX DE MARIAGE.

A l'époque, on allait encore à pied dire "oui" au Bourgmestre et au Prêtre. Lors d'un mariage, la moitié du village sortait pour venir épier les vêtements et le chapeau de la mariée. Les plaisanteries fusaient à propos des nouveaux mariés, des témoins, et de tout le cortège. A peine tout ce beau monde était-il entré à la maison communale, que nous apprêtions le brasier. On remplissait deux ou trois mannes sans fond d'une gerbe de seigle. Ensuite, on garnissait ce fragile édifice de quelques drapeaux de papier et de quelques fleurs. Lorsque le défilé quittait l'église, on boutait le feu à ce château d'osier et de paille. Les flammes montaient très haut en crépitant et laissaient retomber mille étincelles aussi blanches des flocons de neige.

LE CARNAVAL.

Le grand carnaval "tombait" le troisième dimanche du "petit mois" (février). Le samedi après-midi, nous allions de maison en maison, récolter le combustible. L'un nous donnait du charbon, l'autre du bois, le troisième du pétrole ou de l'argent. Le dimanche matin, on construisait une grande cercle de briques. Au milieu, on jetait des chiffons imbibés de pétrole et par dessus un bon tas de bois d'allumage. Dès l'instant où les bois étaient embrasés, on répandait partout des morceaux de houille mélangés à des débris de briques. Ensuite, on recouvrait le feu à l'aide de grosses boulettes de mortier de chauffage que nous avions fabriquées à l'aide de poussière de charbon et d'argile. Notre édifice ressemblait de plus en plus à une ruche dans les parois de laquelle, quelques ouvertures laissaient s'échapper la fumée et les gaz. Vers deux heures, les premiers travestis "masqués" descendaient dans le village. Quant à nous, nous restions assis autour du feu, nous faisons cuire des anchois, ou fondre de longues "chiques". Dans les salles de danse, on dansait, on buvait, virevoltait, etc...

LA FÊTE DES ROIS "ÉPIPHANIE".

Le jour précédent la fête des rois, le boulanger, pour vous remercier de votre fidélité, vous apportait un bon gâteau, dont les dimensions étaient fonction du nombre de personnes qui constituaient le ménage. Pendant la première guerre mondiale, les gens apprirent à tricher, et commandaient leur pain à 2 boulangers différents et...

"LI PELETONNE".

Il s'agit d'une des rares coutumes que nous vîmes disparaître avec joie: voici en quoi elle consistait.

Lorsqu'un veuf ou une veuve se remariait d'aucuns se rassemblaient au plus profond du cœur de la nuit et, munis de couvercles et autres ustensiles de cuisine, ils faisaient un vacarme de tous les diables, à vous réveiller un mort. La seule façon, pour la remariée ou le remarié de le faire cesser était d'offrir un verre à ces "enragés".

LA SAINT HUBERT.

La saint Hubert a lieu le 3 novembre. Pour célébrer ce Saint, nous choisissons le dimanche le plus proche de cette date, à moins que ce ne fut la Toussaint.

Pendant la messe Basse, les boulangers attendent sur le parvis de l'église, leurs grandes mannes remplies de gaufres bénies par le Curé. A la sortie de la messe, tout le monde achète ces gaufres dites "de Saint Hubert" pour ne pas être mordu par les chiens dans le courant de l'année.

A 10 heures, la Grand-Messe se déroule en musique, après quoi l'harmonie fait le tour du village.

LE NOUVEL AN.

La quête du nouvel an, est une des traditions qui ne se perdent pas. Elle s'accompagne du refrain suivant: "Sitrumez-me binamèye nosse Dame,dji préyerè l'bon Diu qui v'z'avôy ine bone èt ûreûse an-nèye".

Avec ce que nous avions récolté, nous pouvions nous offrir bien des choses, même une paire de souliers...

LES CRAMIGNONS.

Toutes les fêtes de la Basse Meuse se terminent par des cramignons: ce fut aussi le cas à Cheratte. Depuis un certain temps les Cherattois se sont fait un point d'honneur à raviver cette tradition.

FIN